



CM 2023-2

République Française
Département de Vaucluse

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 3 juillet 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à HEREDIA Justine), CASADO ESCOBAR Sylvia.

Secrétaire de séance : HEREDIA Justine

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2023 a été lu et approuvé.

Ordre du jour :

1) Fonds de Concours annuel 2023

Il est proposé d'approuver le versement par la CoVe à la Commune de La Roque Alric d'un Fonds de Concours d'un montant total de 2 104 € pour l'année 2023, et d'affecter ce Fonds de Concours conformément au tableau suivant :

Dépenses 2022	Budgétées	Recettes 2022	
60611 - Eau et Assainissement	1 000 €	Fonds de Concours annuel CoVe	2 104 €
60612 - Energie - Electricité	2 000 €		
60632 - Fournitures de petits équipements	700 €		
6156 - Maintenance	2 700 €	Auto Financement Commune	4 296 €
Total dépenses	6 400 €	Total Recettes	6 400 €

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

2) Approbation du fonds de concours patrimoine pour la restauration de la chapelle Saint Michel

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la chapelle Saint Michel en 2021 ont bénéficiés de l'octroi d'un fonds de concours patrimoine d'un montant de 6 146.30 € qu'il faut solliciter par une délibération concordante auprès de La CoVe.
Le Conseil Municipal approuve le versement du fonds de concours patrimoine.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

3) Approbation de la convention 2023-2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe

Une nouvelle convention pour la mise à disposition partielle du service voirie de La CoVe a été présenté en juin. Après lecture de cette dernière, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à la signer.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

4) Instauration des modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation

Monsieur le Maire propose d'instituer les modalités de participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'une procédure de labellisation, selon un montant mensuel de participation en matière de santé et de prévoyance fixé à 25 € par agent soit :

- 15 euros pour le risque « santé »
- 10 euros pour le risque « prévoyance »

Le Conseil Municipal accepte d'instituer une participation à la protection sociale complémentaire.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

5) Instauration du télétravail

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'autoriser le télétravail pour les postes administratifs réalisables en distanciel. Le Conseil Municipal, après discussion, autorise les emplois administratifs à réaliser du télétravail sur conditions.

Pour : 5 | Contre : 1 | Abstention : 0

6) Demande de subvention dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

Le nouveau dispositif Départemental d'aides aux communes, nommé Contrat Vaucluse Ambition, permet à la commune de mettre en place des projets pour améliorer les services publics et aménager, de façon durable, le territoire. Monsieur le Maire propose de solliciter le département pour deux projets : des travaux de voiries et des achats divers en matériels.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

7) Demande d'actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commune est propriétaire de parcelles de terrain naturel boisé, attenantes à la forêt communale. Afin d'en assurer la gestion, l'entretien et la conservation, conformément à l'article L214-3 du code forestier, le conseil municipal de La Roque Alric décide de faire appliquer le régime forestier sur ces parcelles sises sur le territoire communal de La Roque Alric.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

8) Questions diverses

Une réunion avec La CoVe a précisé les besoins du futur emplacement des Points d'Apports Volontaires pour les ordures ménagères. L'emplacement devra être facile d'accès aux piétons comme aux véhicules et devra se situer sur la zone du village haut, car un second Point d'Apport Volontaire sera laissé à son endroit actuel, Route de Lafare.

L'autorisation de reconstruire le four à pain communal ayant été reçue, le planning des travaux se précise : ils devraient commencer d'ici septembre.

L'étude du Syndicat des eaux Rhône Ventoux sur le chemin Saint Michel commencera début septembre. Les travaux de voirie seront réalisés dans la foulée. Les travaux devraient durer environ un mois et demi : la circulation et le stationnement sur le Chemin Saint Michel seront impactés.

Une réunion sera programmée en septembre pour discuter du projet d'agrandissement du cimetière communal. Afin que ce projet puisse être lancé en 2024, il faut commencer à y réfléchir.

Une réunion s'est tenue le vendredi 30 juin avec les communes de Beaumes-de-Venise, Lafare, Suzette et Vacqueyras pour organiser les Comités Communaux de Feux de Forêt. Épaulées par l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse, une convention de mise à disposition des moyens humains et matériels sera proposée à chaque Conseil Municipal.

En ce qui concerne les festivités de La Roque Alric, un petit déjeuner sera offert aux habitants le samedi 29 juillet de 8h à 10h devant la salle communale.

Le soir, La Roque Alric fêtera l'été sur la place de l'Église : au programme, musique et paëlla.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance,

HEREDIA Justine

Le Maire,

José LINHARES

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2023**

DEB 2023-8 : Fonds de Concours annuel 2023

DEB 2023-9 : Approbation du fonds de concours patrimoine pour la restauration de la chapelle Saint Michel

DEB 2023-10 : Approbation de la convention 2023-2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe

DEB 2023-11 : Instauration des modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation

DEB 2023-12 : Instauration du télétravail

DEB 2023-13 : Demande de subvention dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

DEB 2023-14 : Demande d'actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier

Le Maire,

José LINHARES